



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 6 Numéro 5

Le 21 JANVIER 2004

Thérèse Martin, agente d'information

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Des élections se sont déroulées au Conseil des commissaires lors de la séance extraordinaire tenue le 8 décembre 2003. À la suite d'un scrutin secret, monsieur Raymond Tudeau a été élu à la présidence du Conseil et madame Pauline Michaud a été élue à la vice-présidence. Par ailleurs, cinq personnes ont été élues au Comité exécutif. Il s'agit de madame Gilberte Fournier et de messieurs Guy Potvin, Luc Marcoux, Jean-Pierre Lavoie et Alain Rioux. Notons que le président et la vice-présidente du Conseil des commissaires siègent également au Comité exécutif, ainsi que les deux représentants du Comité de parents, messieurs Patrice Cayouette et Gilbert Labrie.

Lors de cette même séance, les membres du Conseil des commissaires ont été assermentés, ainsi que les représentants du Comité de parents.

Le Conseil a pris acte des états financiers annuels et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 30 juin 2003 tels que soumis par le directeur général de la Commission scolaire des Phares, monsieur Paul Labrecque. Nous vous invitons d'ailleurs à lire l'article qui porte sur les états financiers dans la présente édition du journal *Le Phare*. Notons également que le Conseil a adressé une motion de félicitations et des remerciements à monsieur Gaétan Loof et à son équipe pour l'excellent travail accompli. Le rapport financier a été déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

À la suite d'analyses, le Conseil a résolu de maintenir ouverts les pavillons du Sommet, de Padoue, et Arc-en-ciel, situé à Sainte-Jeanne-D'Arc, tant que la Commission scolaire sera en mesure d'assurer à la clientèle de ces écoles des services éducatifs d'une qualité comparable à celle observée dans les autres écoles du territoire et cela à un coût s'apparentant aux règles allouées par le ministère de l'Éducation. Les élus de ces deux municipalités ont été informés de cette décision. Le Conseil a souligné l'importance que représente la vitalité socioéconomique d'un milieu parmi les éléments qui assurent le maintien d'une école.

Le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles* ainsi que la *Liste des établissements 2004-2005 à 2006-2007* ont été adoptés pour fins de consultation. Par ailleurs, les critères d'inscription des élèves dans les écoles pour l'année 2004-2005 sont soumis à la consultation auprès du Comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis et du Syndicat des professionnelles et professionnels du Bas-Saint-Laurent. En outre, le projet de modification de la Répartition des services éducatifs entre les centres 2004-2005 a été accepté pour consultation auprès des organismes concernés.

Dans un autre ordre d'idée, deux postes de direction d'école ont été comblés. Madame Manon Tremblay a été nommée directrice de l'école les Alizés alors que madame Christine Fortier assumera la même fonction aux écoles Boijoli et la Colombe.

Le poste de directrice ou de directeur des Services éducatifs a été ouvert à la Commission scolaire des Phares et un comité de sélection a été formé. La titulaire actuelle, madame Marthe Beauchesne, quittera ce poste, pour la retraite, le 30 juin 2004.

Le Conseil des commissaires a offert ses plus sincères condoléances à madame Denise Gaumond et à monsieur Raynald Proulx, ainsi qu'aux membres de la famille, à la suite du décès de leur fils, Jean-David Proulx, élève de l'école Paul-Hubert.

Dans le dossier de la formation professionnelle, il a été résolu de demander au ministère de l'Éducation d'accorder une autorisation provisoire à la Commission scolaire des Phares pour le DEP en *Réalisation d'aménagements paysagers*, en attendant son inscription à la Carte de l'enseignement professionnel. Des besoins en ce sens avaient été exprimés par le milieu.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, a été nommé à titre de représentant au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec. La vice-présidente, madame Pauline Michaud, a été nommée substitut.

Dans le cadre de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 17 décembre dernier, les commissaires ont accepté une mise à jour des dépenses et des revenus du budget 2003-2004, à titre de rapport d'étape. Cette mise à jour du budget a été réalisée à partir des résultats aux états financiers de l'année 2002-2003 et de l'évolution des revenus et des dépenses depuis le 1^{er} juillet 2003.

Un protocole d'entente avec la Municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a été accepté pour l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque. Rappelons que la signature de ce protocole fait suite à la réalisation de travaux à frais partagés pour l'aménagement d'une bibliothèque municipale dans un local de l'école.

À la suite de la décision de fermer le pavillon Sainte-Cécile, au Bic, et de relocaliser la clientèle au pavillon Mont-Saint-Louis, le pavillon Sainte-Cécile est maintenant inoccupé. Attendu les dispositions du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*, la Commission scolaire des Phares demande au minis-

tère de l'Éducation l'autorisation de vendre l'immeuble et d'en conserver le produit pour l'affecter au financement de travaux d'immobilisation relatifs à la sécurité sur des bâtiments de la Commission scolaire.

Le Conseil a adressé ses félicitations à Bryan Michaud, élève de 2^e secondaire à l'école Langevin qui a été nommé « *Athlète par excellence* » au Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent (URLS) en tennis de table.

Le *Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2002-2003* a été adopté et déposé au bureau de la Secrétaire générale, pour consultation.

Un comité d'examen a été formé pour l'application du *Code d'éthique et de déontologie*. Les membres de ce comité sont messieurs Raymond Tudeau, Guy Potvin, Normand Michaud, Alain Rioux (1^{er} substitut) et madame Pauline Michaud (2^e substitut). La formation de ce comité est conforme au Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie et à la nécessité de réviser le *Code d'éthique et de déontologie* à tous les trois ans.

États financiers 2002-2003

Un surplus de 1 660 387 \$

Les états financiers de la Commission scolaire des Phares pour l'année se terminant le 30 juin 2003 affichent un surplus d'exercice de 1 660 387 \$, soit un montant de 157 567 \$ au niveau des établissements et d'un montant de 1 502 820 \$ centralisé.

Rappelons que les difficultés antérieures de la Commission scolaire des Phares, qui se situaient au niveau de l'équilibre des dépenses à caractère centralisé, ont amené la mise en œuvre d'un plan de redressement. À la suite des derniers résultats financiers, après avoir remboursé le déficit centralisé du début de l'année scolaire de 535 428 \$, il reste à la Commission scolaire un surplus de 967 392 \$ à ce chapitre. Le surplus centralisé s'explique par l'application du plan de redressement mais également par la diminution additionnelle de certaines dépenses et une augmentation de quelques sources de revenus.

En ce qui concerne les dépenses, notons, entre autres, une diminution des coûts reliés à l'absentéisme de 303 372 \$, de 79 202 \$ en frais corporatifs, de 64 427 \$ en gestion d'équipement, de 21 795 \$ en transport scolaire et de 15 000 \$ en services alimentaires.

Au chapitre des revenus, les subventions ont augmenté de 136 459 \$, les revenus de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de 47 111 \$, la péréquation de 16 000 \$, les revenus d'intérêts de 51 905 \$, la taxation de 77 924 \$ et divers revenus provenant de services administratifs pour 62 439 \$.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, précise que le surplus d'exercice est le résultat conjugué de la mise en œuvre rigoureuse du *Plan de redressement* et d'une saine gestion des dépenses et des revenus. « *Un travail important a été effectué pour réduire les dépenses sans diminuer les services directs dispensés aux élèves. Au contraire, ces services ont été bonifiés et ils le seront encore dans l'avenir. Les excellentes performances financières qui ont été réalisées ne pourront qu'avoir des conséquences positives sur la bonification des services offerts aux élèves* ».

Par ailleurs, le directeur général de la Commission scolaire, monsieur Paul Labrecque, ajoute « *qu'une saine gestion participative où chacune et chacun a été mis à contribution, sans ménager les efforts pour réduire les dépenses à caractère administratif tout en sauvegardant les services aux élèves* », explique en grande partie cette performance positive. « *On peut maintenant envisager l'avenir avec optimisme et planifier certains projets de développement, principalement dans le secteur de la réussite éducative. La Commission scolaire des Phares est sortie de ses années de redressement et, malgré les compressions du ministère de l'Éducation, l'avenir s'annonce meilleur. Cependant, si le surplus de 967 392 \$ représente une somme importante, il m'apparaît aussi évident que les besoins sont nombreux et que les efforts se poursuivront pour maintenir l'efficacité de notre organisation et partant, assurer de meilleures conditions qui favoriseront la réussite des élèves.* »

Investissements supplémentaires dans la réussite éducative

Dans le cadre de sa récente révision budgétaire, la Commission scolaire des Phares a décidé de mettre son surplus accumulé au service de la réussite des élèves. Un investissement global de près de 300 000 \$ est prévu dans les écoles du territoire et des investissements dans divers secteurs s'ajouteront aux sommes qui étaient déjà inscrites au budget actuel.

En réussite éducative, la Commission scolaire ajoute un montant de 100 000 \$ qui avantagera, en premier lieu, les petites écoles. Une autre enveloppe de 100 000 \$ sera consacrée à l'achat d'ordinateurs dans les écoles.

De nouveaux équipements informatiques remplaceront des ordinateurs devenus désuets.

Par ailleurs, un montant de 75 000 \$ sera investi dans l'achat de volumes dans les bibliothèques. Ce montant s'ajoutera aux 43 000 \$ qui étaient déjà prévus au budget. Finalement, un montant additionnel de 10 000 \$ sera injecté dans des activités culturelles pour les élèves.

Globalement, cet investissement supplémentaire de 285 000 \$ correspond à un montant de 28,50 \$ par élève.

Dans plusieurs écoles de la Commission scolaire

Gilles-Aimé Lepage rend notre travail plus agréable

Il travaille dans les domaines de la plomberie et du chauffage depuis 40 ans. Originaire de Sainte-Odile, monsieur Gilles-Aimé Lepage est à l'emploi de la Commission scolaire depuis une vingtaine d'années. Chaque jour, il veille à notre confort et à l'amélioration de notre qualité de vie au travail. Et il aime beaucoup son métier qui lui apporte quotidiennement une bonne dose d'imprévu!

Gilles-Aimé n'aime pas la routine et il est bien servi dans son métier puisqu'il ne sait pas, le matin lorsqu'il se rend au travail, où ses pas le conduiront. En une seule journée, il peut par exemple se rendre dans cinq ou six écoles, selon les besoins et parfois, les urgences. « *J'aime bien cet aspect de mon travail et je bénéficie aussi d'une certaine autonomie. Pour l'entretien des systèmes, c'est souvent moi qui décide où je dois me rendre, afin d'assurer un suivi. L'entretien, c'est important puisque c'est une question de prévention. Les systèmes de plomberie et de chauffage qui sont bien entretenus durent plus longtemps et beaucoup d'argent peut alors être économisé.* »

D'Esprit-Saint à Saint-Fabien jusqu'à Sainte-Luce et Saint-Donat, en passant, bien sûr, par de nombreuses

écoles primaires et secondaires de la ville de Rimouski, Gilles-Aimé Lepage s'assure que tout va bien. Sa bonne connaissance des systèmes lui permet souvent d'économiser du temps et de prévenir les bris. Il doit également faire preuve de beaucoup de polyvalence, les systèmes de chauffage variant souvent d'une école à l'autre (à l'huile, à l'eau chaude, à l'électricité). « *On retrouve surtout des systèmes de chauffage qui combinent l'eau chaude et l'électricité. Lorsqu'on connaît bien le système et qu'on comprend la façon dont il a été conçu, on peut intervenir rapidement.* »

En près de 20 ans à la Commission scolaire, M. Lepage a bien sûr connu quelques situations urgentes. « *Les urgences sont reliées, la plupart du temps, à des dégâts d'eau. Pour pouvoir réagir rapidement dans différentes situations, je conserve toujours un bon inventaire de matériel de réparation dans mon véhicule.* »

M. Lepage côtoie régulièrement les directrices et directeurs d'école, les secrétaires mais c'est surtout avec les concierges qu'il travaille, dans les différentes écoles. Sa collaboration avec l'électricien André Perreault est souvent quotidienne. « *Nos deux métiers vont bien ensemble* », conclut-il.

Une stratégie « orientante » à l'école Le Mistral

Mettre à profit les ressources du milieu, impliquer la communauté locale, obtenir que d'autres organismes interviennent auprès de la clientèle scolaire, voilà des avenues qui sont mises de l'avant lorsque l'on parle d'approche orientante. L'organisation pour une troisième année consécutive au Mistral de l'activité « *Journée-Jumelage* » fait justement référence à ces stratégies.

En effet, le 27 novembre dernier, 56 élèves de 5^e secondaire de l'école étaient jumelés pour la journée à autant d'employées et employés du Centre mitissien de santé et de services communautaires (Hôpital de Mont-Joli). Au total, les employées et employés de l'hôpital ont permis à nos élèves de découvrir et, jusqu'à un certain point, d'expérimenter 34 fonctions de travail différentes, de l'orthophonie à la cuisine d'établissement

en passant par l'analyse biomédicale, la psychologie, la comptabilité et des dizaines d'autres métiers et professions.

Lors d'une rencontre clôturant la journée, les responsables des services infirmiers et des services de réadaptation ont insisté sur l'existence de nombreux postes présents et futurs dans les différentes carrières rattachées à leur département et ont évoqué les perspectives intéressantes, en région, pour nos jeunes dans les services qu'ils représentent.

Confirmation du choix de carrière ou du secteur de formation, remise en question, modification d'orientation,

recherche de documentation, voilà, tels que transmis par nos finissantes et finissants, les effets de cette activité orientante.

Un gros merci au personnel du Mistral concerné par ce projet et au personnel du Service des ressources humaines du C.M.S.S.C., mesdames Hélène Michaud, Michelle Paquet et Sonia Caron. À une prochaine collaboration!

André Raïche, c.o.
Amélie Vignola, e.c.c.
École Le Mistral

Les préparatifs de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant

La Semaine de l'étudiante et de l'étudiant aura lieu du 7 au 15 février. Le Comité Rimouski ville étudiante coordonne le déroulement de plusieurs activités dans le but de permettre aux étudiantes et étudiants de mettre en valeur leurs réalisations durant l'année scolaire.

Plusieurs activités mettront à contribution les élèves de la Commission scolaire. Le 12 février, à 11 h 30, les représentants des conseils étudiants des différentes écoles de Rimouski seront invités à une rencontre à l'Hôtel-de-ville. Par ailleurs, durant la semaine, des élèves participeront à des émissions radiophoniques et

télévisées, en collaboration avec les médias locaux. Une exposition d'œuvres produites par des élèves sera également présentée en collaboration avec le Musée régional de Rimouski.

Nous invitons les directions d'école à recueillir des dessins ou autres productions d'élèves qui pourront être présentés dans le cadre de l'exposition au Musée. Veuillez, s'il vous plaît, me faire parvenir ces dessins avant le 30 janvier au Centre administratif de la Commission scolaire (bureau de Thérèse Martin). Cette exposition sera une occasion privilégiée de mettre en valeur la créativité des jeunes.

Concours québécois en entrepreneurship

C'est le temps de s'inscrire à la 6^e édition

La 6^e édition du *Concours québécois en entrepreneurship* est lancée. La catégorie « *Entrepreneuriat étudiant* » s'adresse aux élèves qui ont réalisé des projets qui font appel à leurs habiletés entrepreneuriales, par exemple, la mise sur pied d'une petite entreprise ou d'une coopérative en milieu scolaire ou autre, un projet à caractère pédagogique, sportif ou culturel dont les activités mettent en valeur le potentiel entrepreneurial des jeunes.

Dans le but de soutenir et d'encourager l'entrepreneurship, le ministère de l'Éducation offre une aide financière aux écoles (un montant de 50 \$ par élève participant est attribué à l'école). Le nombre d'élèves par projet pour lequel un financement peut être réclamé ne peut dépasser 15.

Vous pouvez obtenir toute la documentation sur ce concours sur le site Internet : <http://www.concours-entrepreneur.org> ou en communiquant avec Nellie Des-

chènes, responsable locale du concours en formation générale jeunes, en composant le 724-3400 ou en écrivant à l'adresse courriel nellied@csphares.qc.ca. Pour s'inscrire, il faut remplir la fiche d'inscription sur le site Internet, constituer son dossier en complétant le document « *Préparation du dossier de candidature 2003-2004* » et faire parvenir le dossier complet en cinq exemplaires à Nellie Deschênes **au plus tard le 24 mars 2004**.

Le *Concours québécois en entrepreneurship*, qui comprend les volets « *Création d'entreprise* » et « *Entrepreneuriat étudiant* » est maintenant reconnu comme le plus grand concours annuel visant à promouvoir l'entrepreneuriat dans toutes les régions du Québec. Cette année, plus de 265 000 \$ seront distribués pour récompenser les meilleurs projets de création d'entreprise, de même que les meilleures initiatives d'entrepreneuriat étudiant, du primaire à l'université.

Unique au Québec! Le « Snowdeck » à l'école

Depuis l'hiver dernier, les élèves de l'école de l'Estran sont initiés à un nouveau sport de glisse, le « snowdeck ». Mais qu'est-ce que le « snowdeck »? C'est le croisement entre une planche à roulettes « skateboard » et un surf des neiges « snowboard ». Il ne s'agit pas d'un jouet mais plutôt d'un véritable équipement conçu pour la glisse. Il est issu du même type de construction qu'un surf des neiges (noyaux de bois, carres de métal, courroie de sécurité).

L'école de l'Estran est le seul établissement au Québec à utiliser ce nouveau sport de glisse dans le cadre de ses cours d'éducation physique! Le « snowdeck » s'avère un véritable outil pédagogique. L'apprentissage s'effectue dans un climat amusant et non compétitif tout en apportant une vision positive de l'hiver! *« Je cherchais depuis longtemps une activité stimulante et facile d'apprentissage pour les enfants en plus de leur donner le goût de jouer plus souvent dehors l'hiver ».*

Individuellement ou en coopération, les élèves de tous les cycles peuvent s'initier aux techniques de base en toute sécurité. De plus, la pratique du « snowdeck » dans le contexte scolaire favorise l'estime et le dépassement de soi. C'est l'outil idéal pour l'apprentissage des notions d'équilibre avant et arrière, de la découverte du centre de gravité, du transfert de poids pour ne nommer que ces aspects.

Le 27 janvier, une formation de base sera offerte aux éducateurs physiques de la Commission scolaire.

Dans notre région, le « snowdeck » est accepté dans la majorité des stations comme nouveau sport de glisse. Certaines stations, Val-Neigette et le Parc du Mont-Comi, ont aménagé des parcs avec obstacles de façon permanente pour les adeptes plus expérimentés!

Source : Jean-Pierre Martin
Éducateur physique

École Langevin

Des jeunes impliqués dans la communauté

Les élèves de l'école Langevin ont été invités à déjeuner dans les classes, avec les enseignants, le 19 décembre dernier. Ce déjeuner santé a été organisé par le groupe d'élèves du projet « *Jeunes serviables pour main-d'œuvre fiable* » en collaboration avec plusieurs partenaires.

« L'activité a été initiée par les jeunes qui orientent leurs actions vers l'engagement communautaire. Les jeunes du projet JSPMF apportent également une aide concrète dans le milieu, notamment auprès d'organismes comme le Répît du passant, la Friperie. Ils se rendent aussi de façon régulière dans des résidences pour personnes âgées. Cette implication dans le milieu

rend les jeunes plus responsables, plus ouverts aux réalités sociales. Ils se préoccupent davantage des autres », explique le directeur de l'école Langevin, Alain Roy.

Le déjeuner communautaire du 19 décembre favorisait le renforcement d'une relation signifiante entre les jeunes et avec les enseignantes et enseignants, dans un contexte autre que l'enseignement en classe. Plusieurs partenaires ont aussi apporté leur contribution au succès de l'activité : Robert Gagnon, de la Sûreté du Québec, La Coop, Vélo Plein air, Serge-Yvan Bourque et Marie-Ève Bourque ainsi que la direction de l'école Langevin.

École Le Mistral

Des élèves du CPV vont de l'avant

Ce sont 10 élèves du Cours de préparation à la vie et 21 élèves de 5^e secondaire de l'école Le Mistral qui participent actuellement à un projet bien particulier : durant l'année scolaire, les jeunes du CPV travaillent à la réalisation de divers objets décoratifs et utilitaires qui sont ensuite vendus à l'intérieur de l'école. Pour atteindre les objectifs, ils peuvent compter sur le soutien d'élèves de 5^e secondaire du cheminement régulier.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 5 000 \$ versée par la *Fondation Réussite Jeunesse* et se concrétise par la création d'une véritable petite entreprise qui a pour nom « *Création Petite Violette* ». Divers objets ont été fabriqués au cours de l'automne, dont des sacs-cadeaux et des pots à biscuits.

Tout en développant certaines habiletés, les jeunes du Cours de préparation à la vie tissent des liens avec les élèves de 5^e secondaire qui leur apportent du soutien et qui viennent les visiter régulièrement. « *Ce parrainage est enrichissant pour les jeunes du Cours de préparation à la vie qui ont toujours hâte de travailler avec les élèves de 5^e secondaire. Par ailleurs, ce parrainage apporte également beaucoup aux élèves de 5^e secondaire qui y participent, d'autant plus que le secteur de l'éducation spécialisée retient l'intérêt de plusieurs. Ils ont aussi beaucoup d'attachement envers nos élèves du CPV* », explique Madame Patricia Côté, enseignante et responsable du projet à l'école Le Mistral.

Notons que ce projet avait également eu beaucoup de succès l'an dernier. C'est d'ailleurs ce qui a amené la

Fondation Réussite Jeunesse à le reconduire pour une deuxième année.

À compter de février, des bénévoles aînés seront invités à accompagner les jeunes du Cours de préparation à la vie, en collaboration avec la Fédération des clubs de l'âge d'or. Ils pourront ainsi proposer de nouvelles idées aux jeunes et les aider dans la concrétisation de leurs projets. La fabrication de ceintures est notamment au programme. Et à la fin de l'année scolaire, des activités seront prévues pour les participants, par exemple, un voyage éducatif.

Madame Patricia Côté tient à souligner la collaboration de madame Katia Gauthier, enseignante, de monsieur Martin Richard, intervenant, et de madame Caroline Gasse, enseignante en éducation économique en 5^e secondaire, à la réussite du projet.

À l'école La Rose-des-vents

Succès de la campagne des arbres de Noël

La campagne de vente des arbres de Noël a été un véritable succès, à l'école La Rose-des-Vents. En deux semaines, plus de 600 arbres ont été vendus et un profit de 7 000 \$ a été réalisé. Le montant recueilli sera réinvesti dans l'aménagement de la cour de récréation et diverses activités dans les classes.

Se déroulant sous la présidence de monsieur Simon Bélanger, cette campagne en était à sa première édition mais elle est appelée à revenir sur une base annuelle. Les arbres ont été réservés en pré-vente et la livraison a eu lieu le 6 décembre, dans la cour de l'école et à La

Coop IGA. « *Tout s'est bien déroulé et c'est un projet qui a emballé tout le monde. Ce succès est aussi le fruit d'un important travail de concertation entre l'Organisme de participation des parents, qui a initié le projet, les élèves, le personnel de l'école et les parents. Je tiens aussi à souligner le support du Club Optimiste* », précise la directrice de l'école, madame Yvonne Landry.

À l'an prochain!

Cabaret-Casino de Pro-Jeune-Est

Une soirée à ne pas manquer!

Le désormais célèbre *Cabaret-Casino* de Pro-Jeune-Est aura lieu le samedi 31 janvier, à l'école Paul-Hubert. Cette année, quatre ensembles vocaux et musicaux animeront la partie cabaret et rassembleront, au total, plus de 40 artistes de la région! Il s'agit du grand orchestre de Pro-Jeune-Est, dirigé par Jean Bellavance, du nouveau groupe *Val Ecce* qui met en vedette le chanteur (et enseignant!) Martin Lemarbre, le groupe vocal *Univox* et le trio formé de Jean-Louis Lebreux (chanteur) et de Gaston Brisson et Jean Bellavance.

L'événement qui permettra aussi aux participantes et participants de jouer au Casino se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Jean Caron, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Rimouski. Desrosiers Toyota commandite également l'événement auquel participent aussi Labatt et les Amusements AnimaFun.

On peut se procurer des billets, au coût de 15 \$, auprès des administrateurs de Pro-Jeune-Est et au bureau de l'organisme situé en annexe de l'école Langevin (724-3516).